



HAL
open science

La circoncision. Une institution sociale, juridique, politique et fiscale

Jacqueline Ravelomanana

► **To cite this version:**

Jacqueline Ravelomanana. La circoncision. Une institution sociale, juridique, politique et fiscale. *Revue historique de l’océan Indien*, 2010, *Enfance et jeunesse dans les pays du Sud-Ouest de l’océan Indien (XVIIIème - XXIème siècles)*, 06, pp.44-50. hal-03413755

HAL Id: hal-03413755

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03413755>

Submitted on 4 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La circoncision. Une institution sociale, juridique, politique et fiscale

Jacqueline Ravelomanana
Université d'Antananarivo

Introduction

La quasi-totalité des peuples malgaches connaît et pratique la circoncision. Les rituels en sont divers, tant pour la périodicité selon laquelle ils sont célébrés, les interdits qu'ils impliquent, les objets ou personnes qu'ils requièrent, que pour la durée et l'importance des cérémonies.

Il y a de grandes différences entre le SAMBATRA, la cérémonie qui a lieu tous les sept ans chez les ANTAMBAHOAKA, le SAVATSE des ANTANDROY, et la circoncision merina par exemple (FAMORANA).

Cependant la circoncision merina n'a pas de différences rituelles fondamentales si on la compare à la cérémonie célébrée chez les ANTANOSY, les BETSILEO, les SIHANAKA, les BEZANOZANO, les ZAFIMANIRY et dans une certaine mesure les BETSIMISARAKA.

Les termes lexicaux varient mais il s'agit d'un même acte recevant des raisons ou des justifications identiques.

I – Le rituel de la circoncision

A – Bref historique de la cérémonie

- Le rituel (XVI^e siècle) concernant les mâles remonte loin dans le passé, même si on l'attribue comme beaucoup d'autres coutumes importantes au roi Andriamanelo (XVI^e siècle).
- Ce rituel enrichi par Andriamanelo lors de la circoncision de ses deux fils Ramasy et Ranoro, puis par Andriantompokoindrindra qui y ajouta la danse du SORATRA a été promu Fête Nationale par Andrianampoinimerina (1787-1810) qui l'avait rendu obligatoire pour tout son peuple et ses vassaux⁷⁰. C'était devenu une cérémonie collective qui avait lieu tous les sept ans, l'année du Vendredi.
- L'usage de ce rituel a été atténué dès 1862 par Radama II (1861-1863), qui, n'ayant pas eu de père pour présider à sa circoncision, n'avait été opéré qu'à l'âge de 15 ans, sous le « parrainage » de Jean Laborde – L'événement donna lieu à 13 jours de fête (juin 1843 ou l'an 13 adjyady 1844) – Radama II en conserva un souvenir traumatisant et rendit le rite facultatif.
- Et la dernière cérémonie publique nationale eut lieu il y a plus d'un siècle en 1869 (et ce n'était pas une année du Vendredi) avec pour seules

⁷⁰ R.P. Callet, *Histoire des Rois d'Imerina (Tantara ny Andriana* ; abréviation : T.A.) 1974, p. 787-789.

solennités des cantiques protestants. Dans les autres provinces, la dernière manifestation relevant de la tradition eut lieu en 1950.

Depuis, ce n'est plus qu'une réjouissance familiale encore plus ou moins scrupuleusement observée, mais dont les rites sont de plus en plus simplifiés pour se réduire parfois à une simple opération aseptisante chez un chirurgien.

B – Description de la cérémonie

La cérémonie se déroule en plusieurs phases : les préparatifs- les derniers jours et la veillée - et l'opération et ses suites.

Dès que les dates sont choisies et fixées, indiquées par un astrologue (MPANANDRO) qui tient compte des destins respectifs de l'enfant et de ses parents, les invitations sont lancées et les préparatifs commencent.

1. Les préparatifs

On fait des provisions suffisantes pour nourrir tous les invités, tant en riz qu'en viande. Tous les accessoires nécessaires au rituel sont à rassembler : mortier, pilon à riz, vannerie, lampe, tronc de bananier, roseaux.

Jeûne et abstinence

- Normalement et traditionnellement, les hommes qui auront une part active dans le rituel, c'est-à-dire le père, les oncles et le circonciseur (RAIN-JAZA) qui doit avoir la réputation d'avoir les mains froides, pour que les garçons opérés guérissent vite et bien. Le RAIN-JAZA est une fonction héréditaire). Les hommes doivent s'abstenir de rapports sexuels entre un jour à huit jours avant la nuit de l'opération.
- Il est également interdit de porter quelque chose de rouge .C'était la couleur des souverains. Aujourd'hui, elle est la couleur du rituel .Une revanche sur le passé, peut-être, cependant, le port de cette couleur veut aussi signifier l'importance du rituel et du mâle.
- Parfois, les parents jeûnent la veille, mais cela n'a rien de contraignant.

Dératisation : « TAVIBE »

- L'essentiel de la phase préparatoire, aux temps où il existait un rituel national septennal, consistait en une sorte d'exorcisme organisé à la période de l'année prescrite par le souverain sur le conseil de ses devins.
- Il s'agissait de purger le pays de tous les sorciers malfaisants (MPAMOSAVY).
- Ils étaient détectés par une ordalie collective à l'aide d'un poison végétal, le *tanguin*, absorbé en même temps que trois boulettes de peau de poule qu'il fallait absolument vomir intactes. Ceux qui échouaient étaient déclarés coupables et supprimés. Par ce qu'on appelait « MAMONO VOALAVO », la dératisation, on débarrassait le royaume des sorciers et le roi pouvait aussi supprimer ses opposants réels ou potentiels. Cette « dératisation » ou procédure à allure judiciaire semble avoir été intégrée au rituel de la circoncision au moment où la monarchie l'a utilisé pour assurer son emprise sur l'ensemble de la population.

La coiffure : « VAKY VOLO », une manière de se démarquer durant ces jours.

Le « LAPA » et la « maison mâle » :

Les préparatifs comprennent aussi la préparation des lieux qui touche deux cases, l'une, le « Lapa » - l'autre, la « maison mâle ». Le mot « Lapa » est d'ordinaire la maison de réunion publique où se tiennent le tribunal, la résidence du prince, c'est aussi le nom donné précisément à la case, modifiée pour la circonstance, où doit se pratiquer l'opération.

Près du lapa, et à l'Est si possible, une maison est déclarée réservée aux hommes - « TRANO-LAHY » -. Elle n'a rien de particulier sinon que les femmes n'y doivent pas pénétrer. C'est là que les hommes préparent leur nourriture. C'est là que se tiennent les enfants à opérer, leurs pères et oncles et le circonciseur.

Tous ces préparatifs sont faits sous le signe de la masculinité.

2. Les derniers jours et la veillée

- Un ou deux jours avant la nuit choisie et décidée, on continue les préparatifs en allant se procurer tous les accessoires et en allant puiser dans unealebasse « l'eau sainte, RANO MASINA » qui servira à purifier les enfants avant l'opération. On les mesure avec un roseau et on égorge un mouton.
- Cettealebasse « VOATAVO TSY MIFANDRAKA » devait être décorée puis ouverte à son sommet. L'expression est imagée. Elle désigne à la fois un garçonnet non circoncis et niais et une petite fillette.

Cettealebasse est ramenée par un jeune homme paré et autrefois armé comme pour une expédition guerrière avec sagaie et bouclier, accompagné d'une suite de jeunes hommes et de femmes qui chantent et forment un cortège bruyant pour faire trois fois le tour du lapa avant d'y entrer.

- L'eau sainte RANO MASINA ne l'est jamais réellement - Même pour les rois, ce ne fut qu'exceptionnellement qu'on envoie puiser de l'eau sur la côte est à Tamatave, par exemple, par un homme ayant encore son père et sa mère vivants. RANO MASINA, l'eau sainte n'est que de l'eau qu'on est allé quêrir dans un étang ou un lac sacré.

En Imerina, pour les nobles, il fallait puiser au milieu du lac, les hommes libres puisaient à l'Est et les esclaves au Nord⁷¹.

- Le luminaire (le JIRO), l'opération se fait au lever du jour, on avait besoin de lumière. Tout ce qui est synonyme de vie, de positif, doit être entrepris ou fait au lever du soleil, cet élément naturel étant identifié à la vie, au succès.
- Les vœux et les litanies pour l'invocation divine et la protection de ZANAHARY dans la tradition et de Dieu pour les christianisés.

⁷¹ R.P. CALLET, *op. cit.* p. 788.

3. L'opération

- Pour cette phase finale, on a besoin de l'eau forte, RANO MAHERY, et du circonciseur. Le circonciseur est un spécialiste qui a hérité et appris son art de son père et de son grand-père. Il existe différents mots pour le désigner : RAIN-JAZA, MPANAPAKA, MPAMORA, MPITSONGO-FOI-JAZA).

En hiver, du mois de Juillet au mois d'Octobre, le circonciseur est très sollicité car il y a un circonciseur pour vingt ou trente villages (4 à 16 km à la ronde). Il remplace le rôle de l'oncle maternel pour avaler le prépuce, parfois...

L'eau forte est une eau prise au plus fort d'un courant dans une rivière ou un ruisseau, eau très froide, elle est supposée efficace pour arrêter un risque d'hémorragie et prise à la source, cette eau est plus propre qu'ailleurs.

Au petit jour, on procède à l'opération.

II – Interprétation

La circoncision est un rite de passage de l'enfance à l'âge adulte. L'enfant ne devient homme que peu à peu, il change au moins deux fois de statut. D'abord lors de la première coupe de cheveux, ensuite après la circoncision. L'initiation, même si la puberté sociale ne se confond pas avec la puberté biologique (elle peut se faire avant ou après), rend possible le mariage.

Dans un premier lieu, nous allons essayer d'étudier ces cérémonies d'initiation en tant que rites de séparation, de marge et d'agrégation.

Ensuite nous allons voir « la récupération royale de ce rite d'initiation », c'est-à-dire son institutionnalisation.

A – La cérémonie : sa signification sociologique

1. La circoncision : un rite de séparation

L'enfant est séparé du groupe des femmes. Chez les Malgaches, cette séparation peut avoir deux significations... Elevé jusqu'ici par sa mère, il doit en être complètement éloigné. Dans une certaine mesure, la circoncision qui est une mutilation corporelle, constitue une marque apparente de cet arrachement au monde des femmes pour l'entrée dans celui des hommes. Deuxièmement, le fait de le séparer du groupe des femmes signifie qu'il va devenir, après cette circoncision, un être tout à fait différent des personnes du sexe féminin.

2. La circoncision : un rite de marge

Les rites de marge, de durée variable, comprennent tout un ensemble de brimades, dont le jeûne chez les Malgaches. C'est une école de souffrances permettant au garçon de prouver qu'il est plus fort que la nature, que l'initiation lui a donné une puissance « magique » ou « mystique » capable de transcender le réel. C'est une méthode de dressage qui fait passer l'enfant de l'autorité des femmes à celle des hommes, plus particulièrement des vieux, et qui assurera ainsi la

conservation des coutumes ancestrales comme le contrôle social des anciennes générations sur les nouvelles.

Dans cette même période de marge, il y a toute une resocialisation de l'enfant, ce qui explique encore l'institutionnalisation du « LAPA » et du « TRANO LAHY » et l'appellation de leur équivalent en Afrique d'« écoles de brousse ». En effet, durant cette séparation, les adultes apprennent aux futurs circoncis le contrôle de soi-même appris à travers les souffrances physiques et la circoncision sera stoïquement supportée. La fraternité s'établit entre les candidats qui vivent ensemble et subissent les mêmes épreuves. En s'isolant, les hommes instruisent les futurs adultes, leur transmettant des connaissances et l'éducation morale. C'est à ce stade qu'il faut comprendre l'introduction du SORATRA par Andriantompokoindrindra. On apprendait, durant cette période de marge, un autre langage secret, devenant un nouveau signe de reconnaissance pour les futurs circoncis. Et à l'époque où la royauté voulait se donner des grandes prérogatives, elle s'était approprié ce procédé pédagogique mis en place pour faciliter l'apprentissage social en se réservant la connaissance ésotérique de la religion traditionnelle et tribale. (Conséquence : aujourd'hui on insiste sur l'importance du SORATRA sans pouvoir l'expliquer).

3. La circoncision : un rite d'agrégation

L'initiation a donc créé un nouvel être (LAHY IELAHY : Tu es un homme maintenant !), qu'il faut réintégrer dans la société mais cette fois avec son statut définitif d'adulte susceptible de se marier, d'être conscrit, d'être corvéable, d'être imposable. Les rituels de sortie comprennent en gros deux séquences de réapprentissage de la vie quotidienne. Le circoncis est censé avoir tout oublié, il doit recommencer à zéro. Il faut donc lui donner de nouveau l'usage de ce qu'il a perdu.

Dans la société contemporaine, il reste des traces de cette pratique mais sous une autre forme : les jouets bien masculinisés !

Mais ce retour chez les siens avec un statut supérieur est aussi pour le circoncis et pour ceux qui l'accueillent, une fête, et cette fête se marque par des chants, des danses, des processions solennelles

Ce rite symbolise la destruction de l'ancienne personnalité et la nouvelle naissance.

B – La récupération royale de ce rite d'initiation ou la justification d'une institution

1. Rôle politique (exemple merina)

Lors de l'établissement de son autorité sur l'Imerina, puis sur les régions limitrophes, le roi Andrianampoinimerina (1787-1810) profita de toutes les occasions pour affirmer son pouvoir et unifier son peuple.

De même que le roi Ralambo avait fait du FANDROANA, la Cérémonie du Bain familial, une cérémonie clanique, de même Andrianampoinimerina érigea la circoncision, fête familiale célébrée avec des rites plus élaborés par certaines castes, en fête nationale tout en intégrant au cérémonial royal les rites privés les plus spectaculaires, tel le SORATRA des ANDRIANTOMPOKOINDRINDRA.

Il précisa les rituels et insista sur les différences entre enfants des princes et ceux du peuple. Il fixa la périodicité septennale et proscrivit toute dérogation. Il

indiqua même la date précise et ordonna à ses représentants dans les fiefs d'effectuer un certain nombre d'opérations : la dératisation à l'échelle du royaume permettant aux « huissiers », les VADINTANY, de se débarrasser des suspects. La préparation des calebasses, le « FEHI-VOATAVO », donnait aux représentants royaux le privilège de les lier et de les déboucher au nom du roi par en leurs résidences. Ce qui peut faire penser au symbole du droit de cuissage au Moyen-âge en Occident.

On peut faire remarquer d'ailleurs en passant que le mot LAPA signifie à la fois palais royal, résidences des VADINTANY et un abri couvert où la justice est rendue.

Et tout cet ensemble rappelait à chacun sa situation de sujet, et personne ne manquait de prononcer bien haut des vœux pour les autorités politiques et surtout pour le souverain.

2. Rôle politique et fiscal

La circoncision était une excellente occasion pour le pouvoir de percevoir des taxes qui peuvent paraître minimales mais qui, multipliées par le nombre de villages et compte tenu de la rareté, donc de la valeur de la monnaie, de l'argent, faisait affluer des sommes considérables dans le Trésor royal. Il y avait deux tarifs, et, noblesse oblige, les clans nobles payaient une piastre entière et en priorité, comme « prémices ».

Les roturiers payaient en fonction du lustre qu'ils voulaient donner à la cérémonie.

L'administration générale du *tanguin* (TAVIBE) n'était pas non plus sans bénéfice pour la couronne publique puisque les biens des « coupables » étaient saisis et revenaient au souverain, et que tous ceux qui survivaient payaient néanmoins trois piastres⁷².

L'année du Vendredi était donc importante à bien des points de vue judiciaire si l'on peut dire, fiscal et économique, politique et social.

3. Aspect social et juridique de la circoncision

Bien que les garçons comme les filles fussent reconnus par leur père lors de la première coupe de cheveux, il y avait une sorte de confirmation de cette reconnaissance lors de la circoncision par la taxe payée au Trésor pour effectuer l'opération – « taxe des pères » –. Cette taxe avait un effet juridique tel que l'était l'homme qui payait le 1/8^e de piastre « SIKAJY ISAN-DRAIN-JAZA » qui était ou devenait le père de l'enfant, qu'il fût le géniteur ou le père adoptif. C'était même une des procédures légales de l'adoption des garçons instituée dès la fin du XVIII^e siècle⁷³.

Les effets sociaux de la circoncision étaient que l'enfant avait désormais le droit de prendre rang d'ancêtre dans la famille qui l'avait reçu, c'est-à-dire être placé dans le tombeau collectif s'il venait à mourir. D'autre part, en Imerina, nul ne pouvait accéder à un emploi public s'il n'était circoncis.

Dans la mentalité sakalava, la circoncision donne la virilité à l'enfant, l'ardeur à l'adulte impuissant, tout comme le langage fait homme, elle élève le mâle

⁷² R.P. CALLET, *op. cit.*, p. 789.

⁷³ R.P. CALLET, *op. cit.*, p. 783-784.

au rang des géniteurs et des guerriers, elle décide de son intégration au clan et de son admission au tombeau.

Conclusion

La circoncision est pour presque tous les Malgaches une routine mystique, conservatoire du rituel social. Le pouvoir colonial n'y porta aucune atteinte (article 116 du décret du 09 mai 1909 portant réorganisation de la justice indigène à Madagascar). Toutefois, le circonciseur qui, par imprudence, maladresse, négligence ou inattention, aurait involontairement causé la mort et s'il existe une relation certaine de cause à effet entre son intervention et le décès ou qui, en portant atteinte à l'intégrité du corps humain, aurait estropié le circoncis, répondrait pénalement (art. 319 et 320 code pénal) et civilement (art. 1383 code civil) de sa faute bien que la circoncision soit une fonction d'ordre public et que l'opération soit désirée et les risques possibles acceptés.

*Jacqueline Ravelomanana est Professeure d'Histoire contemporaine
jac_ravelo@yahoo.fr*

Bibliographie

- BETTELHEIM, B. : *Les blessures symboliques* (T. français) - Paris Gallimard 1971 p.16
POIRIER, Ch. : « La 'SAVATRA' ou circoncision chez les Sakalava du Sud-ouest », BAM, 1953, t. XXX, p. 95-97.
DECARY, R. : *L'Androy*, tome II, Essai de monographie régionale, 1930-33, p. 91-94.
DUBOIS : *Monographie du Betsiléo*, p. 386-388.
COULAUD : *Les Zafimaniry. Un groupe ethnique de Madagascar à la poursuite de la forêt*, Tananarive, 1973, p. 94-95.
FOLTZ, J. : *Contribution à l'analyse de l'ancienne cérémonie de la circoncision en Imerina*, Thèse 3è cycle – ethnologie, 1965, 2 vols.
CALLET, R.P : *Tantara Ny Andriana. Histoire des Rois*, 4^e édition, Antananarivo, 1974.